Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Ministère Culture Communication

Direction régionale des affaires culturelles

Arrêté n° : 84019-2008

Objet : Zone archéologique de présomption de prescription sur les dossiers d'urbanisme
Commune de Bollène (Vaucluse)

Le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet des Bouches-du-Rhône

Vu le code du patrimoine, et notamment son livre V, article L.522-5 ;

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L. 121-1, R. 111-4, R. 423-3, R. 423-7 à R. 423-9, R. 423-24, R. 423-59 et R. 425-31 ;

Vu le décret n°2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, notamment ses articles 1er, 4 à 8 et 17 ;

Vu l'avis de la Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique du Sud-Est en date du 14/10/2008 ;

Considérant les éléments de connaissance du patrimoine archéologique recensés sur la commune de Bollène, mis en évidence lors de fouilles entreprises à l'occasion de projets d'aménagement et d'urbanisme ou de recherche programmée, lors de campagnes de prospection-inventaire, lors du dépouillement de la documentation écrite ; que ces éléments permettent de présumer que des vestiges archéologiques nombreux ou importants sont présents sur les terrains inclus dans le périmètre des zones ; que leur protection implique que l'ensemble des dossiers de demande de permis de construire, de démolir, d'aménager ainsi que les décisions de réalisation de zones d'aménagement concertées soient transmis au préfet de région ;

ARRÊTE

Article 1er

Sur la commune de Bollène, sont déterminées six zones géographiques conduisant à envisager la présence d'éléments du patrimoine archéologique, comme le prévoit l'article L.522-5 alinéa 2 du code du patrimoine susvisé ; cf. pièce annexe 84019-I1, échelle 1/50000

La zone n° 1 (Centre ville, Le Puy) concerne toutes les parcelles totalement ou partiellement comprises dans le périmètre délimité sur les documents annexés au présent arrêté :

Extrait de carte au 1/50000 (84019-I1)
Extrait de carte, détail au 1/5000 (84019-D2)

La zone n° 2 (Pénègue et Bauzon) concerne toutes les parcelles totalement ou partiellement comprises dans le périmètre délimité sur les documents annexés au présent arrêté :

Extrait de carte au 1/50000 (84019-I1)
Extrait de carte, détail au 1/10000 (84019-D3)

La zone n° 3 (Saint-Ariès) concerne toutes les parcelles totalement ou partiellement comprises dans le périmètre délimité sur les documents annexés au présent arrêté :

Extrait de carte au 1/50000 (84019-I1)
Extrait de carte, détail au 1/10000 (84019-D4)

La zone n° 4 (Bollène-Ecluse, Saint-Pierre de Sénos, La Blancherie, Saint-Ferréol) concerne toutes les parcelles totalement ou partiellement comprises dans le périmètre délimité sur les documents annexés au présent arrêté :

Extrait de carte au 1/50000 (84019-I1)
Extrait de carte, détail au 1/15000 (84019-D5)

La zone n° 5 (Derbousse, Nogeïret, Saint-Jean, Ponsarde et Croisière) concerne toutes les parcelles totalement ou partiellement comprises dans le périmètre délimité sur les documents annexés au présent arrêté :

Extrait de carte au 1/50000 (84019-I1)
Extrait de carte, détail au 1/20000 (84019-D6)

La zone n° 6 (Champredon, Vieilles Saignères, Saignères Neuve) concerne toutes les parcelles totalement ou partiellement comprises dans le périmètre délimité sur les documents annexés au présent arrêté :

Extrait de carte au 1/50000 (84019-I1)
Extrait de carte, détail au 1/15000 (84019-D7)

Article 2

Tous les dossiers de demandes de permis de construire, de démolir et d'aménager situés dans les zones 1, 2, et 3 déterminées à l'article 1er du présent arrêté sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à la réalisation de l'opération

d'urbanisme ou d'aménagement faisant l'objet de la demande. Il en est de même pour les décisions de réalisation de zones d'aménagement concertées situées dans ces zones.

Article 3

Tous les dossiers de demandes de permis de construire, de démolir et d'aménager portant sur une superficie supérieure à 1000 m^2 et situés dans la zone 4 déterminée à l'article 1er du présent arrêté sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à la réalisation de l'opération d'urbanisme ou d'aménagement faisant l'objet de la demande. Il en est de même pour les décisions de réalisation de zones d'aménagement concertées situées dans cette zone.

Article 4

Tous les dossiers de demandes de permis de construire, de démolir et d'aménager portant sur une superficie supérieure à 2000 m^2 et situés dans les zones 5 et 6 déterminées à l'article 1er du présent arrêté sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à la réalisation de l'opération d'urbanisme ou d'aménagement faisant l'objet de la demande. Il en est de même pour les décisions de réalisation de zones d'aménagement concertées situées dans ces zones.

Article 5

Les dossiers, demandes et décisions, mentionnés aux articles 2, 3, 4 du présent arrêté, sont transmis sans délai aux services de la Préfecture de région (Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie, 23 - boulevard du Roi René, 13617 – AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1) afin que puissent être prescrites des mesures d'archéologie préventive dans les conditions définies par le décret du 03 juin 2004 susvisé.

Article 6

En application de l'article R. 425-31 du Code de l'urbanisme, la délivrance d'un permis de construire, démolir et d'aménager ou la réalisation de travaux dans le cadre d'une zone d'aménagement concertée, situés dans les zones déterminées à l'article 1er du présent arrêté, ne peut intervenir avant que le préfet de région ait statué, dans les délais qui lui sont impartis, au titre de l'archéologie préventive.

Article 7

La réalisation des travaux, objets des demandes d'autorisation d'urbanisme mentionnées aux articles 2, 3, 4 du présent arrêté, est subordonnée à l'accomplissement des mesures d'archéologie préventive, lorsqu'elles sont prescrites. Dans ce cas, les décisions d'autorisation d'urbanisme indiquent que l'exécution de ces prescriptions est un préalable à la réalisation des travaux autorisés.

Article 8

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de Vaucluse et notifié au maire de la commune de Bollène qui procédera à son affichage pendant un mois en mairie à compter de sa réception.

Article 9

L'arrêté et ses annexes seront tenus à disposition du public à la mairie de Bollène et à la Préfecture du département de Vaucluse.

Article 10

Le Directeur régional des affaires culturelles, le Préfet du département de Vaucluse, ainsi que le maire de la commune de Bollène sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 02 DEC. 2008

Le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet des Bouches-du-Rhône

Pour le Préfet,
et par délégation
Le Directeur Régional
P.O. Le Conservateur Régional
de l'Archéologie

Xavier DELESTRE

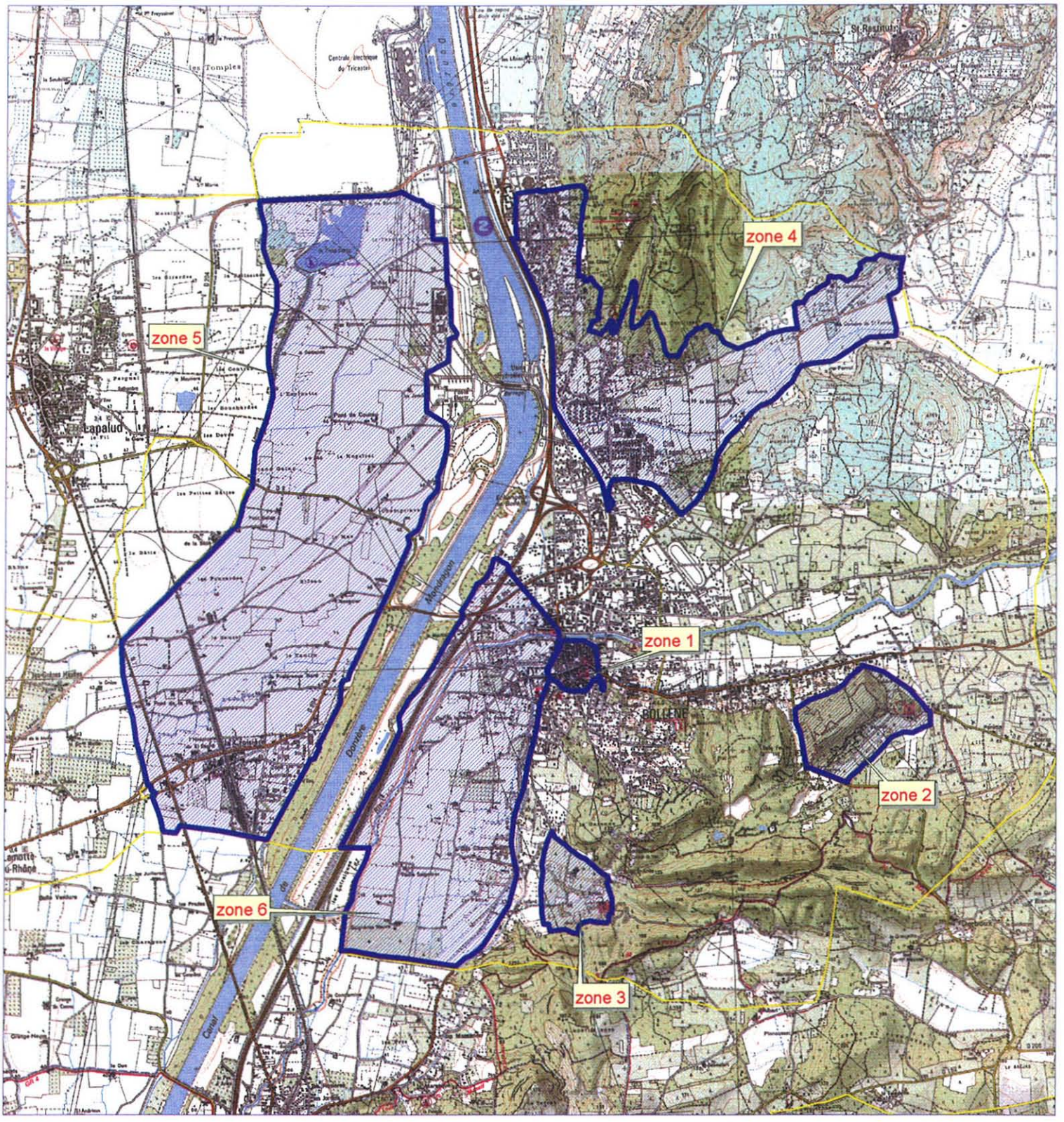
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

Vaucluse, Bollène : vue générale

Arrêté n° 84019-2008, pièce annexe 84019-I1



emprise de la zone de présomption de prescription archéologique

Echelle 1/50000 © SCAN25, IGN

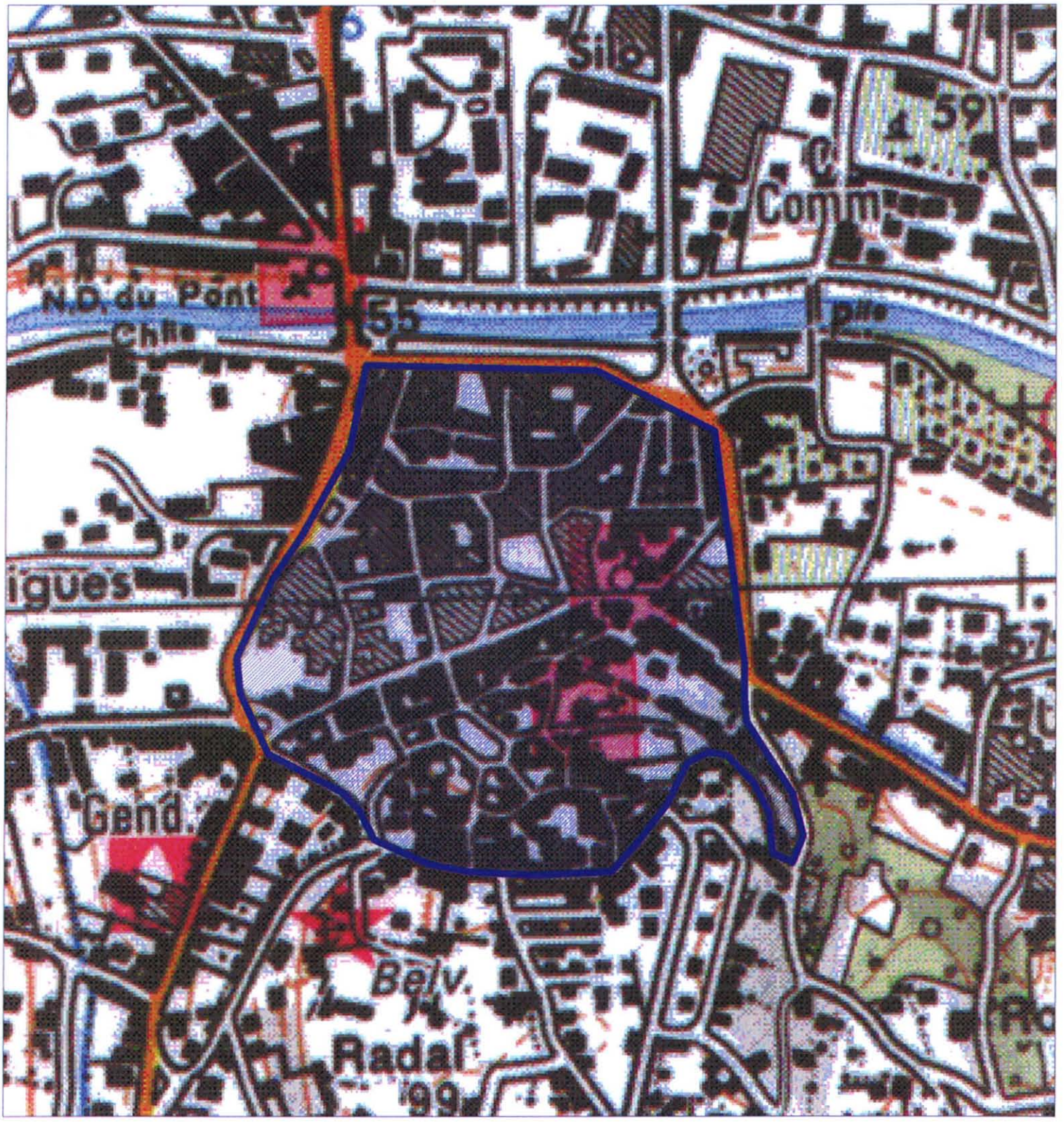
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

Vaucluse, Bollène : vue détaillée de la zone 1

Arrêté n° 84019-2008, pièce annexe 84019-D2



emprise de la zone de présomption de prescription archéologique

Echelle 1/5000

© SCAN25, IGN

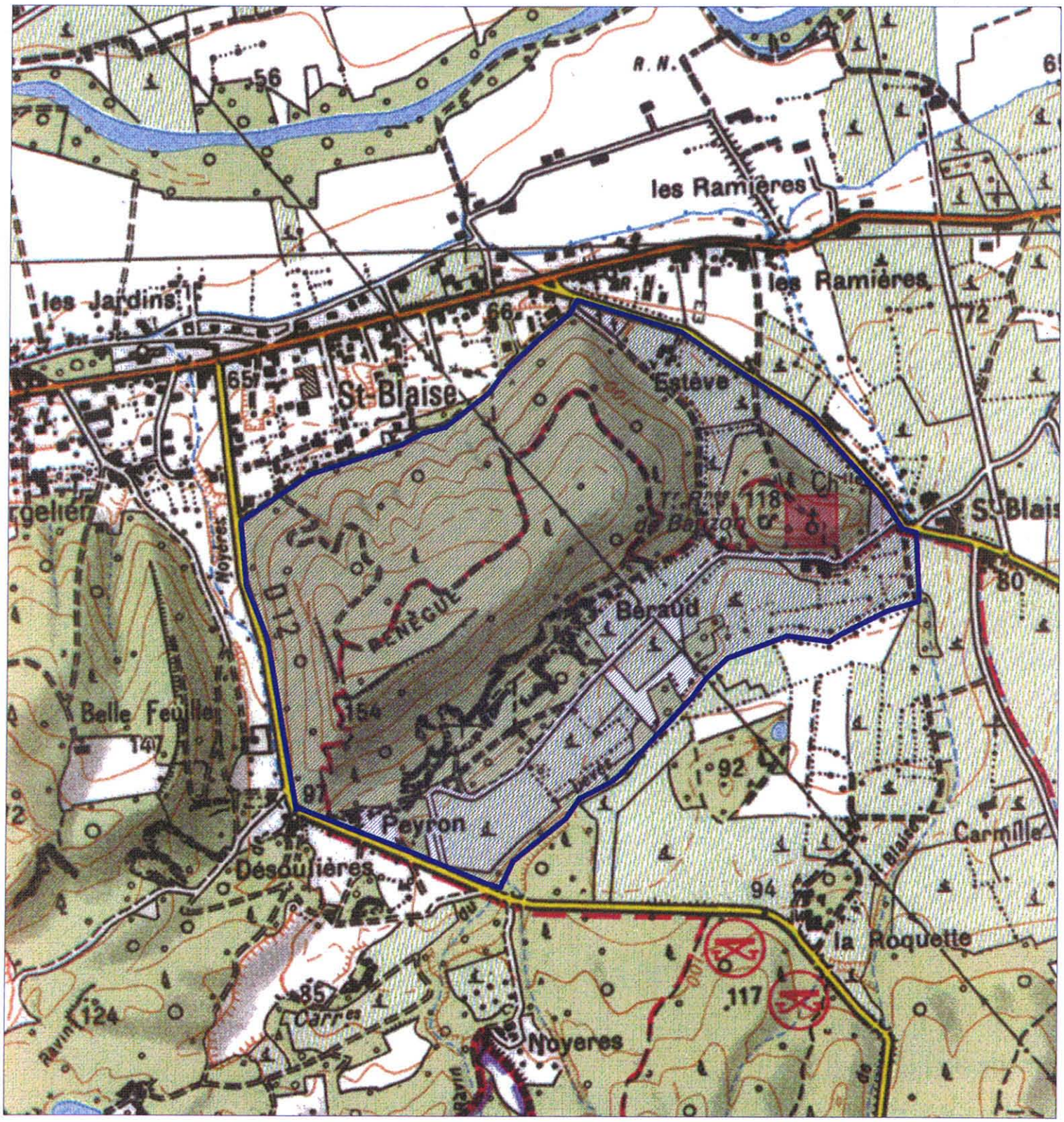
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

Vaucluse, Bollène : vue détaillée de la zone 2

Arrêté n° 84019-2008, pièce annexe 84019-D3



emprise de la zone de présomption de prescription archéologique

Echelle 1/10000 © SCAN25, IGN

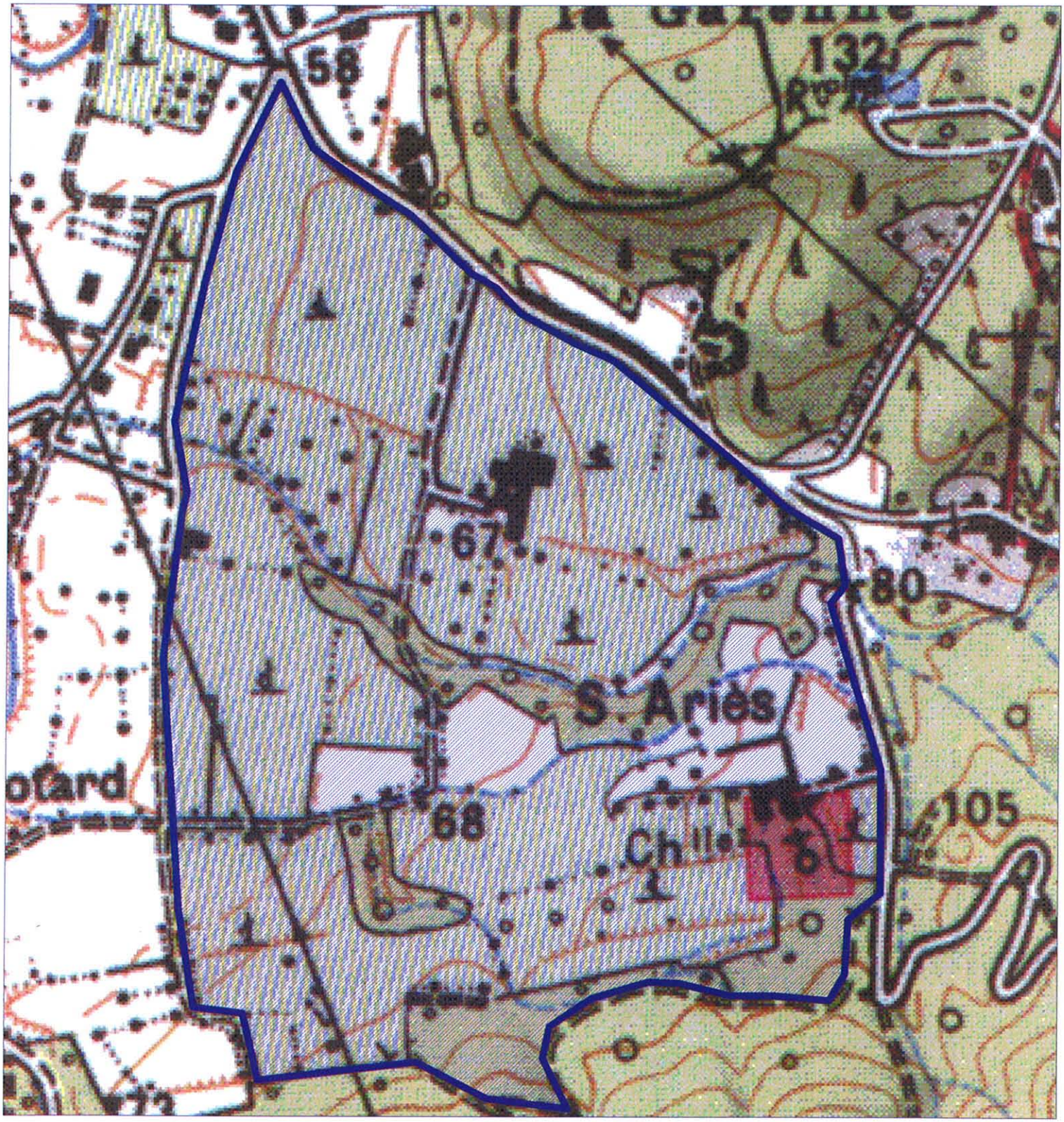
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

Vaucluse, Bollène : vue détaillée de la zone 3

Arrêté n° 84019-2008, pièce annexe 84019-D4



emprise de la zone de présomption de prescription archéologique

Echelle 1/10000 © SCAN25, IGN

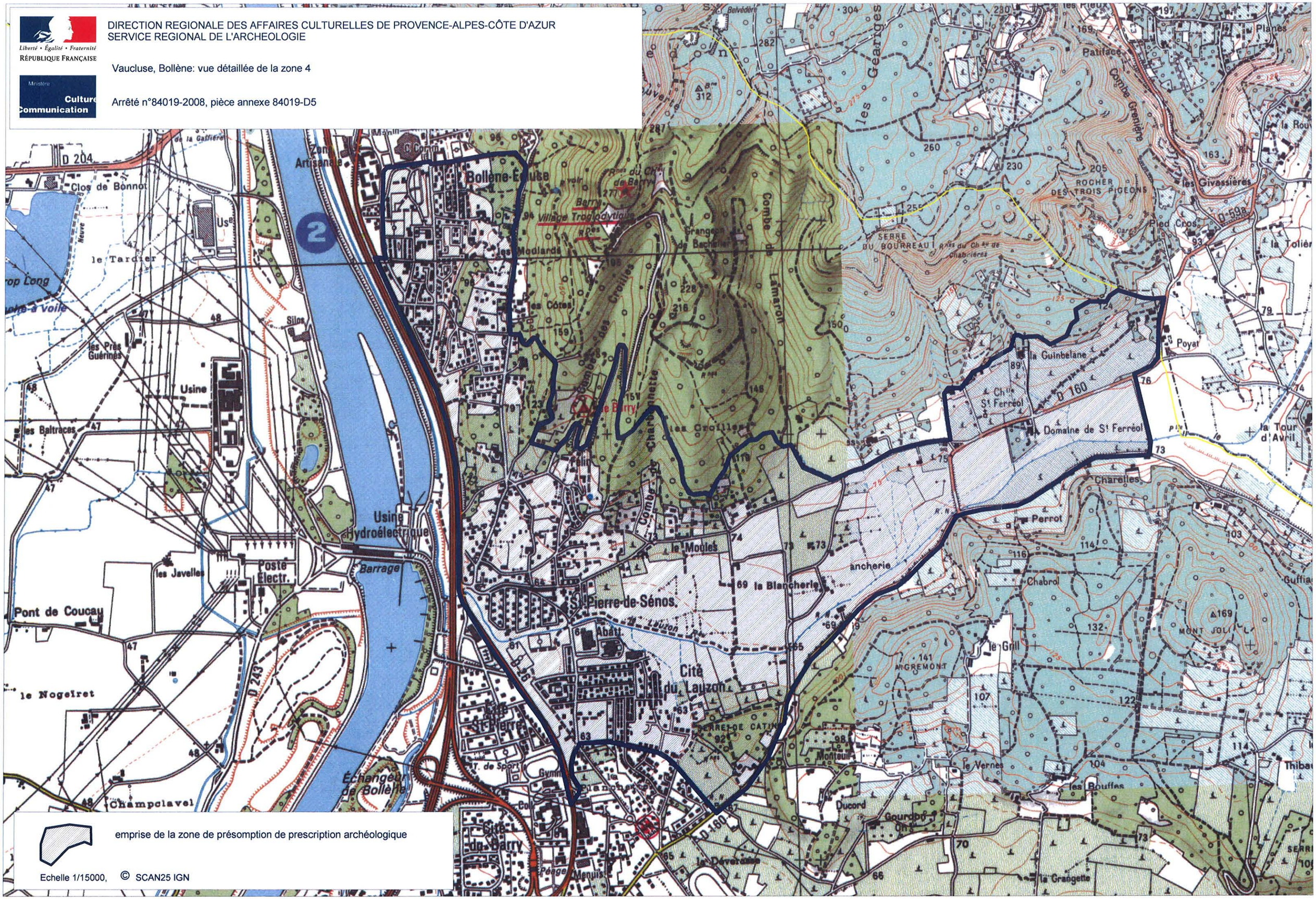
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

Vaucluse, Bollène: vue détaillée de la zone 4

Arrêté n°84019-2008, pièce annexe 84019-D5



emprise de la zone de présomption de prescription archéologique

Echelle 1/15000, © SCAN25 IGN

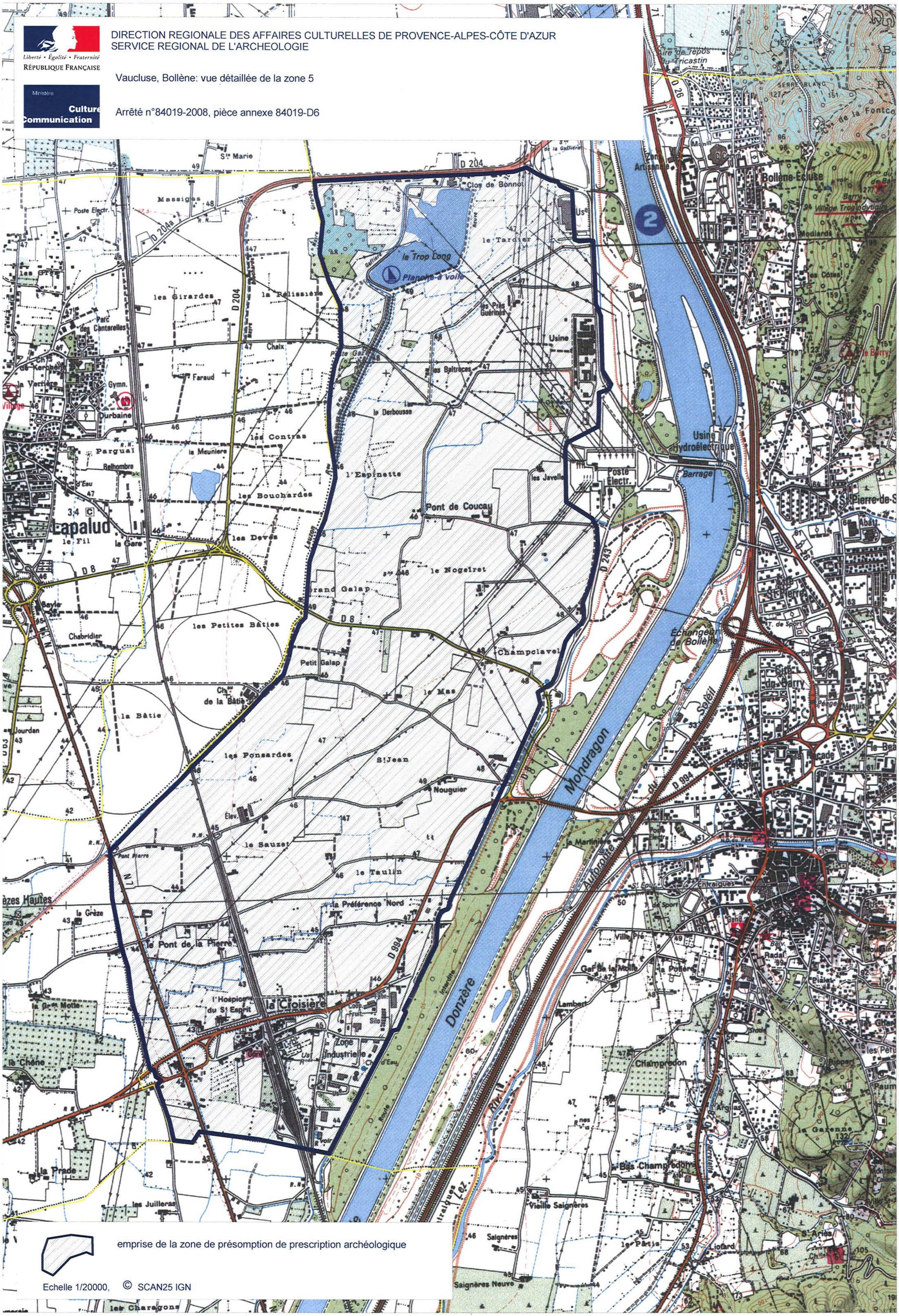
DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

Vaucluse, Bollène: vue détaillée de la zone 5

Arrêté n°84019-2008, pièce annexe 84019-D6



emprise de la zone de présomption de prescription archéologique

Echelle 1/20000, © SCAN25 IGN

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

Vaucluse, Bollène: vue détaillée de la zone 6

Arrêté n°84019-2008, pièce annexe 84019-D7

emprise de la zone de présomption de prescription archéologique

Echelle 1/15000, © SCAN25 IGN

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Bollène (84)

Base archéologique nationale Patriarche

Nota bene : Les numéros absents sur la carte correspondent aux sites archéologiques localisés dans les zones de présomption de prescription archéologique

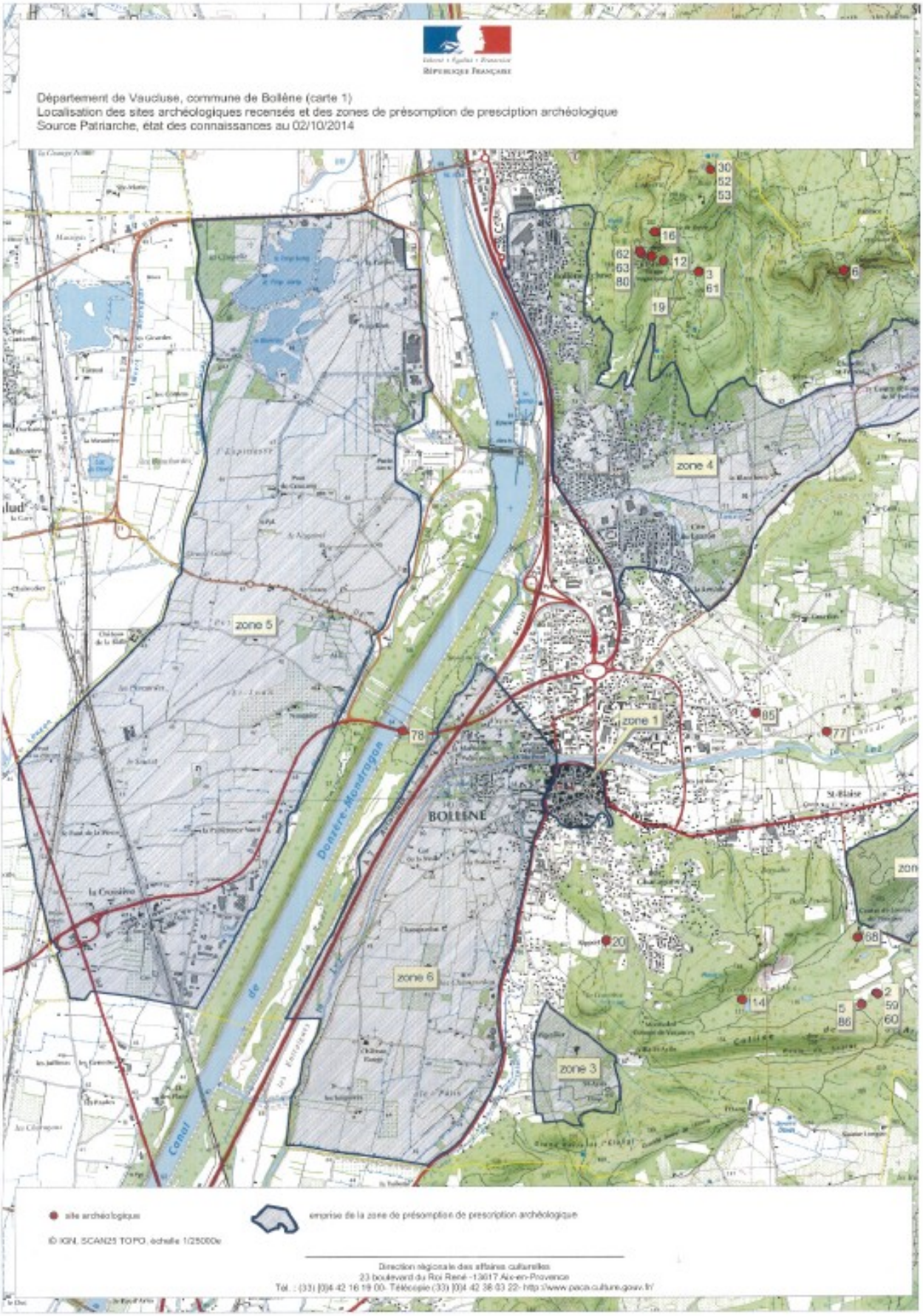
Nombre d'entités : 97

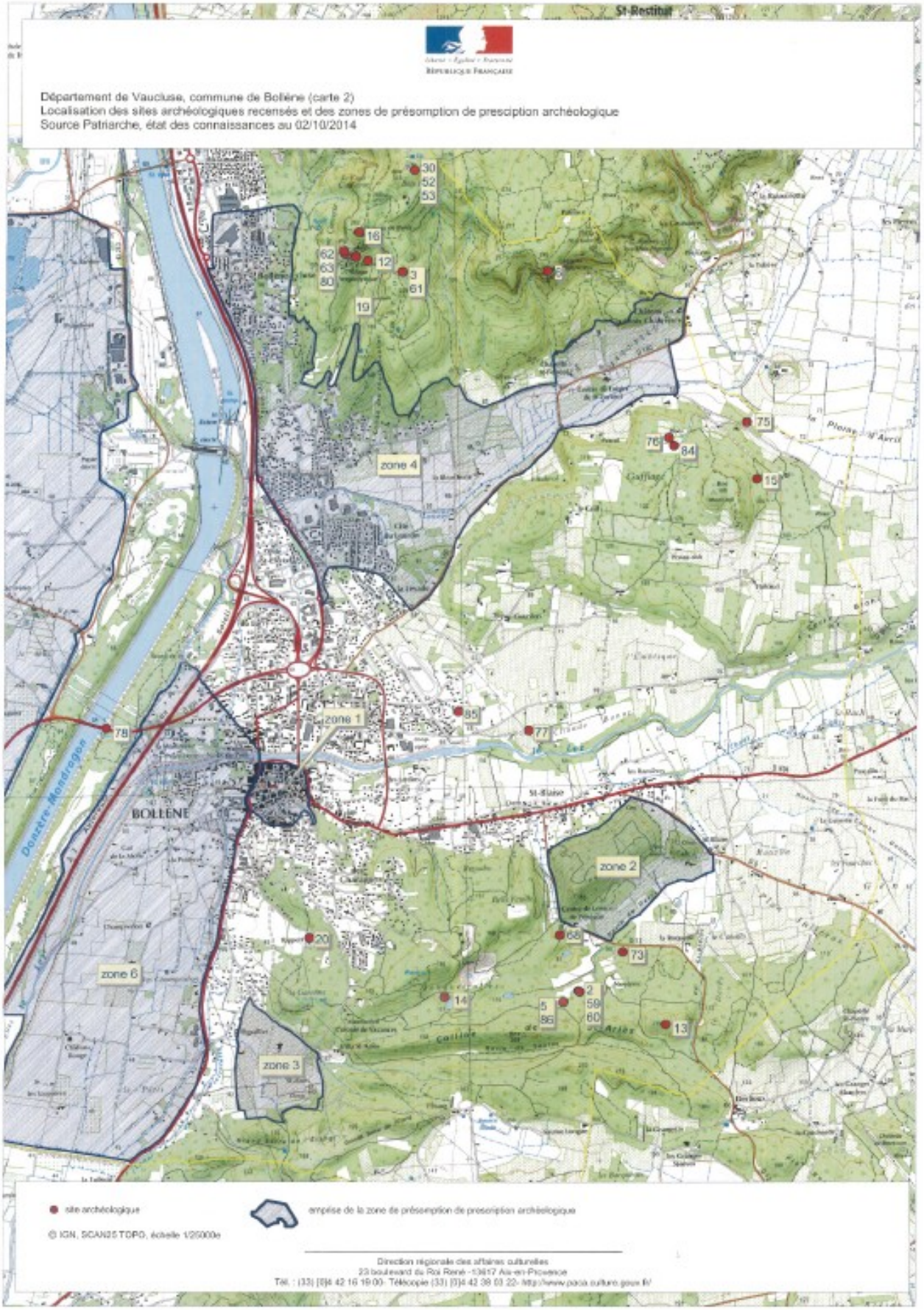
N° de l'EA	Identification
84 019 0001	BOLLENE / SAINT-BLAISE-DE-BAUZON !! / VALLEE DU LEZ / sépulture / Moyen-âge classique
84 019 0002	BOLLENE / Les Noyères - Jonqueirolles / Les Noyères / atelier de terre cuite architecturale / atelier de potier / Gallo-romain
84 019 0003	BOLLENE / Oppidum du Barry / / oppidum / Age du fer
84 019 0004	BOLLENE / Chapelle Saint-Blaise / / chapelle / Moyen-âge classique
84 019 0005	BOLLENE / Chapelle Saint-Didier, dite chapelle des Potiers / Noyères / chapelle / Moyen-âge classique
84 019 0006	BOLLENE / Château de Chabrières / / château fort / Moyen-âge classique
84 019 0007	BOLLENE / Saint-Ariès / / nécropole / Bas-empire
84 019 0008	BOLLENE / Au sud de Lambert / / Gallo-romain ? / anomalie, construction
84 019 0009	BOLLENE / Saint-Pierre-de-Sences - Senomagus / / agglomération secondaire ? / villa ? / Gallo-romain
84 019 0010	BOLLENE / Penègue / / habitat / Age du bronze final - Premier Age du fer
84 019 0011	BOLLENE / BARTRAS (LES) !! / / habitat / Néolithique récent
84 019 0012	BOLLENE / STATION DE BARRY / LE BARRY / habitat / Paléolithique ancien
84 019 0013	BOLLENE / MONT PIERY / / habitat / Néolithique moyen
84 019 0014	BOLLENE / JONQUEROLLE / / occupation / Néolithique
84 019 0015	BOLLENE / Colline de Gufflage / / Age du bronze final - Second Age du fer / bloc orné
84 019 0016	BOLLENE / Château de Barry / / château fort / Moyen-âge classique
84 019 0017	BOLLENE / Les Feilins / Félin / villa ? / domus ? / Gallo-romain
84 019 0018	BOLLENE / Les Moulards / / cimetière ? / sépulture / Haut moyen-âge
84 019 0019	BOLLENE / Village troglodytique du Barry / / village / Période récente ?
84 019 0020	BOLLENE / Rippert / / habitat / Gallo-romain
84 019 0021	BOLLENE / Planchette / / nécropole / Gallo-romain
84 019 0022	BOLLENE / SAINT-JEAN-DE-LAGOMERIA / / occupation / Gallo-romain
84 019 0023	BOLLENE / LA PLAINE D'AVRIL / / habitat / Gallo-romain

N° de l'EA	Identification
84 019 0024	BOLLENE / Chapelle Saint-Ferreol / / chapelle / Moyen-âge classique
84 019 0025	BOLLENE / Eglise paroissiale Saint-Martin / Rue de la Paix / église / Période récente
84 019 0026	BOLLENE / PONSARDES (LES) !! / PONSARDES (LES) / habitat / Age du bronze final
84 019 0027	BOLLENE / 14663bE LA PIERRE 2 (LE) !! / / sépulture / Néolithique ancien
84 019 0028	BOLLENE / BARTRAS (LE) / / occupation / Néolithique final
84 019 0029	BOLLENE / PONT DE LA PIERRE 1 (LE) !! / / habitat / Néolithique moyen
84 019 0030	BOLLENE / Carrière antique du Bois-Redon / / carrière / Haut-empire
84 019 0031	BOLLENE / BARTRAS NORD (LES) / LE BARTRAS-NORD/LA TARDIER / occupation / Age du bronze final
84 019 0032	BOLLENE / NOGEIRET (LE) / / Epoque indéterminée /
84 019 0033	BOLLENE / PONSARDES (LES) !! / PONSARDES (LES) / Premier Age du fer / four
84 019 0034	BOLLENE / PONSARDES (LES) !! / PONSARDES (LES) / Gallo-romain / trace agraire
84 019 0035	BOLLENE / PONSARDES (LES) !! / PONSARDES (LES) / Moyen-âge classique / trace agraire
84 019 0036	BOLLENE / 14663bE LA PIERRE 2 (LE) !! / / occupation / Néolithique moyen
84 019 0037	BOLLENE / 14663bE LA PIERRE 2 (LE) !! / / sépulture / Néolithique moyen
84 019 0038	BOLLENE / 14663bE LA PIERRE 2 (LE) !! / / occupation / Age du bronze ancien
84 019 0039	BOLLENE / 14663bE LA PIERRE 2 (LE) !! / / Age du bronze final / enclos
84 019 0040	BOLLENE / 14663bE LA PIERRE 2 (LE) !! / / tumulus / Age du bronze final
84 019 0041	BOLLENE / 14663bE LA PIERRE 2 (LE) !! / / exploitation agricole / Premier Age du fer
84 019 0042	BOLLENE / BARTRAS (LE) / / occupation / Age du bronze final
84 019 0043	BOLLENE / BARTRAS (LE) / / occupation / Moyen-âge
84 019 0044	BOLLENE / BARTRAS (LE) / / occupation / Bas-empire - Haut moyen-âge ?
84 019 0045	BOLLENE / BARTRAS (LE) / / occupation / Gallo-romain
84 019 0046	BOLLENE / PONT DE LA PIERRE 1 (LE) !! / / Age du bronze final / fosse
84 019 0047	BOLLENE / PONT DE LA PIERRE 1 (LE) !! / / habitat / Age du bronze final ?
84 019 0048	BOLLENE / PONT DE LA PIERRE 1 (LE) !! / / voie / Gallo-romain
84 019 0049	BOLLENE / PONT DE LA PIERRE 1 (LE) !! / / Gallo-romain / construction
84 019 0050	BOLLENE / PONT DE LA PIERRE 1 (LE) !! / / sépulture / Haut-empire
84 019 0051	BOLLENE / PONT DE LA PIERRE 1 (LE) !! / / Haut-empire / dépôtoir
84 019 0052	BOLLENE / Habitat antique du Bois-Redon / / habitat ? / Haut-empire
84 019 0053	BOLLENE / BOIS REDON !! / BOIS-REDON / organisation du territoire / Bas moyen-âge

N° de l'EA	Identification
84 019 0054	BOLLENE / BARTRAS NORD (LES) / LE BARTRAS-NORD/LA TARDIER / axe cadastral / Gallo-romain ?
84 019 0055	BOLLENE / BARTRAS (LES) !! / / habitat / Age du bronze final
84 019 0056	BOLLENE / BARTRAS (LES) !! / / occupation / Gallo-romain
84 019 0057	BOLLENE / SAINT-BLAISE-DE-BAUZON !! / VALLEE DU LEZ / production de chaux / Moyen-âge classique
84 019 0058	BOLLENE / SAINT-BLAISE-DE-BAUZON !! / VALLEE DU LEZ / atelier de potier / Moyen-âge classique
84 019 0059	BOLLENE / Les Noyères - Jonqueirolles / Les Noyères / atelier de potier / Haut moyen-âge
84 019 0060	BOLLENE / JONQUEIROLLE/LES NOYERES / LES NOYERES / habitat / Bas-empire - Haut moyen-âge
84 019 0061	BOLLENE / Plateau du Barry, Champ des Médailles / / occupation ? / Gallo-romain
84 019 0062	BOLLENE / Village médiéval de Barry / / bourg castral / Moyen-âge
84 019 0063	BOLLENE / Cimetière médiéval / / cimetière / Moyen-âge classique
84 019 0064	BOLLENE / Cimetière Saint-Pierre-de-Sénos / / sépulture / cimetière / Haut moyen-âge
84 019 0065	BOLLENE / Chapelle Saint-Pierre-de-Sénos / / église / Moyen-âge classique
84 019 0066	BOLLENE / SAINT-JEAN-DE-LAGOMERIA / / chapelle / Moyen-âge classique
84 019 0067	BOLLENE / CENTRE VILLE !! / / habitat / Moyen-âge
84 019 0068	BOLLENE / Désoulières / / atelier de potier / Haut moyen-âge
84 019 0069	BOLLENE / Collégiale Saint-Martin / Montée de la Paroisse / église / Moyen-âge classique
84 019 0070	BOLLENE / Maison Cardinale / / maison / Bas moyen-âge
84 019 0071	BOLLENE / Chapelle Notre-Dame du pont ou de Bonne-Aventure / / chapelle / Bas moyen-âge - Epoque moderne
84 019 0072	BOLLENE / Chapelle Saint-Ariès / Saint-Ariès / chapelle / Moyen-âge classique - Epoque moderne
84 019 0073	BOLLENE / Noyères est / / atelier de potier / Gallo-romain
84 019 0074	BOLLENE / Tour de Bauzon / / château fort ? / Moyen-âge classique
84 019 0075	BOLLENE / Gufflage / / villa / Gallo-romain
84 019 0076	BOLLENE / Mont-Joli / / occupation / Paléolithique - Néolithique
84 019 0077	BOLLENE / L'Oratoire Est / / sépulture / occupation ? / Gallo-romain
84 019 0078	BOLLENE / La Martinière / La Martinière / nécropole ? / habitat ? / Gallo-romain
84 019 0079	BOLLENE / Le Nogeiret - Grand Galap / Le Grand Galap / habitat groupé ? / atelier de potier ? / Premier Age du fer
84 019 0080	BOLLENE / Chapelle Saint-André / / chapelle / Moyen-âge
84 019 0081	BOLLENE / Saint-Ferréol / / villa ? / Gallo-romain
84 019 0082	BOLLENE / Bousquéras / / villa / Haut-empire
84 019 0083	BOLLENE / Bousquéras / / nécropole ? / sépulture ? / Gallo-romain ?

N° de l'EA	Identification
84 019 0084	BOLLENE / Mont-Joli / / occupation ? / Gallo-romain
84 019 0085	BOLLENE / L'Oratoire / / villa ? / domus ? / Gallo-romain
84 019 0086	BOLLENE / Saint-Didier / / occupation ? / Gallo-romain
84 019 0087	BOLLENE / Saint-Ariès / / villa / bains privés / Gallo-romain
84 019 0088	BOLLENE / Moulès / / villa / Gallo-romain
84 019 0089	BOLLENE / Zac Pan Euro Parc / Grand Galap / habitat groupé ? / Premier Age du fer
84 019 0090	BOLLENE / ZAC PAN Euro Parc (TR45) / / sépulture / Néolithique moyen
84 019 0091	BOLLENE / ZAC PAN Euro Parc (TR149) / / sépulture / Néolithique - Age du fer
84 019 0092	BOLLENE / ZAC PAN Euro Parc / / sépulture / Age du fer ?
84 019 0093	BOLLENE / Ancienne route de Saint-Paul / / occupation / Age du fer
84 019 0094	BOLLENE / Ancienne route de Saint-Paul / / nécropole / Bas-empire - Haut moyen-âge
84 019 0095	BOLLENE / Saint-Pierre Nord / / occupation ? / sépulture ? / Premier Age du fer
84 019 0096	BOLLENE / Saint-Pierre de Sénos Nord / / occupation / Haut moyen-âge
84 019 0097	BOLLENE / Le Bousqueras / Chemin du Barry / occupation / Premier Age du fer


Département de Vaucluse, commune de Bollène (carte 1)
Localisation des sites archéologiques recensés et des zones de présomption de prescription archéologique
Source Patriarche, état des connaissances au 02/10/2014
zone 1
zone 3
zone 4
zone 5
zone 6
BOLLENE
Donzère-Mondragon
Canal de
site archéologique
emprise de la zone de présomption de prescription archéologique
© IGN, SCAN25 TOPO, échelle 1/25000e
Direction régionale des affaires culturelles
23 boulevard du Roi René - 13617 Aix-en-Provence
Tél. : (33) (0)4 42 16 19 00- Télécopie (33) (0)4 42 38 03 22- http://www.paca.culture.gouv.fr/


St-Restitut
Département de Vaucluse, commune de Bollène (carte 2)
Localisation des sites archéologiques recensés et des zones de présomption de prescription archéologique
Source Patriarche, état des connaissances au 02/10/2014
zone 1
zone 2
zone 3
zone 4
zone 6
BOLLÈNE
St-Blaise
Caffiaux
site archéologique
emprise de la zone de présomption de prescription archéologique
© IGN, SCAN25 TOPO, échelle 1/25000e
Direction régionale des affaires culturelles
23 boulevard du Roi René - 13617 Aix-en-Provence
Tél. : (33) (0)4 42 16 19 00 - Télécopie (33) (0)4 42 38 03 22 - http://www.paca.culture.gouv.fr/